

Québec, le 19 juin 2026

Madame Valérie Simard
Porte-parole, Cheffe de projet
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
valerie.simard@montreal.ca

Objet : Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal – DQ5

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **23 juin à 10h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j.

Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal – DQ5

1. En séance publique, les étapes à franchir par la Ville de Montréal ou l'Arrondissement d'Achatsic-Cartierville pour établir, une fois les travaux complétés, les responsabilités de chacune des parties en ce qui concernent les aménagements prévus en terres publiques ont été évoquées.
 - a) Veuillez présenter chacune de ces étapes pour le parc Louis-Hébert et le nouvel aménagement sur le site de la placette éphémère de Fort-Lorette.
 - b) Comment l'entente à conclure entre les parties serait-elle officialisée?
2. En séance publique, vous avez mentionné : « [...] pour ce qui est de la promenade le long de Fort-Lorette, la Ville a un projet de réaménagement de parcs dans les futures années suite aux travaux d'Hydro-Québec. Donc, pour la suite, on verra à ce que la Ville fasse une promenade là, le long de Fort-Lorette. » (DT2, p. 20). Quel est l'échéancier de l'Arrondissement pour ce réaménagement?